REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour Du 3 Mars 2023

Membres présents :

Mesdames Michèle GUYON, Myriam VIVOT, Agnès MINAZZI, Fabienne GUY. Messieurs KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, HENRIET Noël, JARJAVAL Valérian, ROGNON Vincent, PRENCIPE Michel.

Procuration: Michaël AMEIL à Vincent ROGNON.

Absents: Mickaël LAPIERRE, excusé.

Christophe NICOD, Jacques BAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur KALLAL Ahmed.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h05.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 3 FEVRIER 2023

Le compte-rendu du 3 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 - ONF: projet de la scierie Descourvières

La commission bois s'est réunie le 10 février concernant le projet de

changement d'implantation de la scierie Descourvières. La parcelle communale 37 pourrait convenir avec une partie vers la route de la Baume.

Une réunion est prévue le 15 mars avec les Maires et la scierie Descourvières.

L'ONF doit donner son accord pour la distraction de ce terrain du régime forestier (retirer la parcelle du régime forestier).

Le conseil municipal vote par bulletins secrets. Il valide la distraction de la parcelle 37 du régime forestier à 8 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

3 – ONF: contrat d'approvisionnement

L'exploitation groupée de bois désigne l'opération par laquelle une collectivité ou une personne morale propriétaire met les bois à disposition de l'ONF alors qu'ils sont encore sur pied, afin qu'ils soient vendus façonnés dans le cadre de ventes groupées (en particulier de contrats d'approvisionnement), l'ONF prenant alors la responsabilité de leur exploitation, en qualité de donneur d'ordre.

Une vente groupée de bois désigne l'opération par laquelle l'ONF procède, dans un contrat de vente unique conclu en son nom, à la mise en vente de bois provenant de plusieurs propriétaires de forêt relevant du régime forestier et reverse ensuite à chaque propriétaire la part qui lui revient, déduction faite des frais de recouvrement-reversement et, en cas d'exploitation groupée, des charges engagées par l'ONF pour l'exploitation des bois.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la vente de gré à gré, par contrat d'approvisionnement, de bois résineux (sapin, épicéa) et décide de confier à l'ONF une mission d'assistance. La commune a un contrat d'approvisionnement avec la scierie Descourvières.

Une vente de bois de chauffage pour les habitants de Sombacour sera organisée le vendredi 31 mars à 20h00 en mairie, les bois ont été marqués : 10 lots bord de route parcelle 14, 1 lot parcelle 13 et 1 lot parcelle 20.

4 – PREPARATION DE LA FÊTE DES MERES / FEMMES

La date officielle est le 4 juin.

Un repas sera organisé le samedi 10 juin à 20h00.

La fête des hommes aura lieu le samedi 1^{er} juillet 2023.

5 – PREPARATION DU BUDGET

La conseillère aux décideurs locaux viendra en mairie le vendredi 17 mars à 9h00 pour le rendez-vous annuel en vue du vote du budget prévisionnel 2023.

Le vote du budget aura lieu le vendredi 24 mars à 18h00.

Projets de travaux 2023 :

- voirie rue de la Poste : la DDT refait le tapis d'enrobé, la commune pourrait refaire les trottoirs et bordures. Une rencontre est prévue le mardi 7 mars à 9h00 pour discuter du projet ;
- route du Béchamp en bicouche : 20 000 € environ ;
- extension du réseau électrique rue de Miville ;
- adduction d'eau pour les paysans, source du Mur à Fargin. Une demande de subvention sera faite au Département dès réception du devis;
- curage de la faille du Bief + nettoyage et défrichage : 20 000 € ;
- cimetière : colombarium (déjà installé) : 18 000 € et lignée de caveaux supplémentaire : entre 14 000 et 18 000 €.
- Mont Calvaire: 1^{ère} tranche MO et travaux: 141 412,32 € HT; 2^{ème} tranche MO et travaux: 84 163,48 € HT;
- participation au SDIS pour la caserne : 10 800 € ;

• participation au SACTOM : 98 000 € (plus de traitement des boues).

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Opération brioches : elle aura lieu du 27 mars au 2 avril.
- Carrière de Bians-Sombacour : accord préfectoral obtenu pour l'agrandissement de la carrière.
- Local des pompiers : les pompiers ont libéré le local pour la nouvelle caserne. Il y a un garage dans ce bâtiment, lequel peut être loué. La commune se réserve le droit de reprendre le bien si une autre destination est prévue, notamment dans le cadre de la commune nouvelle. Ahmed Kallal quitte la salle et ne prend part ni aux débats, ni au vote. Le garage est attribué à Madame Islem Kallal pour 60 € par mois pour un an reconductible.
- ❖ <u>Location de terrain</u>: Monsieur Michel Prencipe aimerait louer le terrain communal qui se situe derrière chez lui, environ 20 ares. La commission agricole se réunira avant de répondre à la demande.
- Réunion du budget du CCAS : samedi 18 mars à 11h00.
- * Réunion du budget du Syndicat des Sports : samedi 18 mars à 9h00.
- Nettoyage de printemps : il sera organisé le samedi 22 avril 2023. Rendez-vous à 9h00.
- ❖ Fin du recensement : tous les logements ont fait l'objet de ce recensement avec un taux de réponses internet en augmentation. Il faut noter que 11% environ des habitants n'ont pas pu ou pas voulu répondre aux agents recenseurs.
- Demande des parents d'élèves : demande de modification de l'arrêt de bus de la Poste, la demande a été transmise au Conseil Régional.
- Dossier habilitation sécurité du local web radio : il ne manque plus que le contrôle des extincteurs.
- Périscolaire : demande de parents d'élèves pour accepter les enfants de moins de 5 ans, une réunion est organisée prochainement.
- ❖ Cordons pierreux : des amas de pierres ont été déposés le long de la route aux Petits Communs. La quantité et l'esthétique ne correspondent pas à l'attente. L'objectif visé devrait être atteint dans les années à venir.

La séance est levée à 22h30 Prochaine réunion le vendredi 24 mars 2023 à 18h00